



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE DE L'INSTITUT
COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE
C.E.L., boul. Vallombrosa, CANNES - C/C 115 03 Marseille - Tél. 947-42
PARAIT 3 FOIS PAR MOIS

XII^e Congrès International de l'École Moderne

(TECHNIQUES FREINET)

BORDEAUX 26 - 30 MARS 1956

Tarif des abonnements

	France et U.F.	Etran- ger
L'Éducateur (3 nu- méros par mois).	900	1100
La Gerbe (bimen- suel)	600	700
Bibliothèque de Travail, la série de 20 n ^{os} (demi- année)	750	950
La série de 40 n ^{os} (année scol.)	1500	1900
Bibliothèque de textes d'auteurs (40 n ^{os})	900	1100
Albums d'enfants, la souscription annuelle	500	600

Décisions et motions

10 AVRIL 1956
CANNES (Alpes-Maritimes)

20

EDITIONS DE L'ÉCOLE
MODERNE FRANÇAISE

Le Congrès de l'Ecole Moderne présente les revendications de base des éducateurs



Le XII^e Congrès de l'Ecole Moderne (Techniques Freinet) s'est réuni à Bordeaux, du 25 au 30 mars 1956.

Etaient présents 1.000 Educateurs de toutes les régions de France : Institutrices maternelles, maisons d'enfants, classes de perfectionnement, Cours complémentaires, enseignement professionnel, Professeurs du second degré, Inspecteurs primaires, avec des délégués d'Algérie, de Tunisie, d'Italie, de San Marino, de Suisse, de la Sarre, de Belgique, de Hollande, de Grèce, du Canada, de l'Iran.

Avaient envoyé des salutations, les éducateurs d'Espagne républicaine, d'Allemagne, de Yougoslavie, de Hongrie, de Cuba, du Mexique, de l'Amérique latine.

La séance d'ouverture, au Grand Théâtre de Bordeaux, était présidée par M. le Recteur, en présence de M. l'Inspecteur d'Académie, du représentant du maire de Bordeaux et de nombreuses personnalités officielles.

L'exposition internationale d'Art enfantin qui occupait les trois étages de **la Galerie des Beaux-Arts**, a fait l'émerveillement de tous les visiteurs avec ses peintures d'enfants, ses céramiques, ses tapis, ses tentures. **La Maison de l'Enfant** située dans une école maternelle attenante, était, elle aussi, plus belle et plus démonstrative que jamais.

Les stands de **la Kermesse pédagogique** ont été fréquentés en permanence par les congressistes et le public.

Nous rendrons compte, dans le prochain numéro, du travail pédagogique qui marque l'activité de ce XII^e Congrès, et des discussions amorcées sur le thème général du **Rendement**.

Les Educateurs de l'Ecole Moderne, appartenant à toutes les opinions, à toutes les croyances et à diverses organisations politiques et syndicales, fraternellement unis dans le souci majeur de promouvoir l'Ecole laïque, attirent l'attention des Parlementaires, des Pouvoirs Publics, des Syndicats et des Associations de parents sur un certain nombre de revendications essentielles, qui conditionnent le sort et l'avenir de l'Ecole, et pour lesquelles ils souhaitent que soit menée l'action unie qui en assurera l'aboutissement.



Les congressistes sur les marches de l'Hôtel de Ville
(Photo Studios Puytorac, Bordeaux)

Rapport général sur le rendement scolaire

en conclusion du Congrès de Bordeaux de l'Ecole Moderne

Le Congrès de l'Ecole Moderne (Techniques Freinet) groupant un millier d'éducateurs des divers ordres d'enseignement, se permet d'attirer l'attention des parlementaires, de Messieurs les Ministres, des éducateurs et des parents d'élèves, sur un certain nombre de considérations, de discussions et de motions dont il devrait être tenu compte dans les aménagements, orientations et réformes dont on annonce l'urgence.

1° La notion de Rendement est aussi essentielle pour l'entreprise Education Nationale que pour l'entreprise P.T.T. ou E.D.F.

Nous travaillons un matériau particulier et délicat : *l'enfant*. Cela ne signifie point que les normes de ce travail échappent aux conditions habituelles de la productivité dans les autres entreprises.

Il suffit de nous entendre sur le but donné à cette productivité.

L'éducation dans une démocratie ne saurait se contenter de préparer les robots et les serviteurs de machines robots du machinisme capitaliste. Elle doit former en l'enfant l'homme de demain, l'ouvrier habile susceptible de commander aux machines, le citoyen capable de participer activement à la vie sociale, l'homme cultivé au service d'un idéal d'harmonie, de justice et de fraternité.

L'EDUCATEUR

Or, malgré quelques changements de détail, on peut affirmer sans exagération que notre Ecole publique vit et fonctionne, pour ses programmes, son équipement, ses locaux, selon les normes du début du siècle, c'est-à-dire avec un retard de 40 à 50 ans, comme si les P.T.T. étaient encore administrées selon les normes du début du siècle, au temps où n'existaient ni télégraphe, ni téléphone publics, ni avion.

Les entreprises publiques et privées possèdent des bureaux d'étude richement équipés pour opérer en permanence la modernisation indispensable.

Pour que s'opère, dans le domaine de l'Education, cette même modernisation, le Congrès a voté la motion suivante :

MOTION SUR LE RENDEMENT SCOLAIRE

Le Congrès de l'Ecole Moderne,

CONSTATE que le rendement scolaire n'a pas suivi depuis le début du siècle les progrès techniques et sociaux du pays, et que même, par certains côtés, ce rendement a été en régression ;

DEMANDE qu'une meilleure adaptation de l'Ecole aux conditions de la vie moderne, familiale et sociale soit préparée ;

CONSIDERANT que les progrès réalisés sur le rendement industriel ont été rendus possibles par les travaux de nombreux bureaux d'études ;

DEMANDE que des recherches identiques soient entreprises dans le domaine scolaire pour moderniser les conditions de travail de l'Ecole Publique dans le but de : **FORMER EN L'ENFANT L'HOMME DE DEMAIN.**

PROPOSE que ces recherches soient confiées à des bureaux d'études à l'échelon national et réunissant des représentants :

- de l'Administration,
- du Centre National de Documentation,
- du Syndicat National des Instituteurs,
- de l'Hygiène scolaire,
- de l'Orientation professionnelle,
- des psychologues scolaires,
- des instituteurs en exercice délégués par les divers Mouvements pédagogiques.

2° Il est faux et dangereux de s'accommoder d'une stagnation, d'un « pourrissement » de l'Ecole, sous le prétexte trop longtemps invoqué que la production intellectuelle, morale et sociale, n'obéit pas aux mêmes impératifs que la production agricole, industrielle ou administrative.

La question est seulement plus complexe à cause de la nature vivante et complexe du matériau à travailler. Aux éléments ordinaires déterminants de la production s'en ajoutent d'autres qui sont du domaine spécial de la pédagogie et dont les éducateurs se préoccupent d'autre part.

Il n'en reste pas moins que le problème du rendement à l'Ecole se pose à la base exactement comme celui du rendement dans les P.T.T. ou à l'E.D.F.

a) Il nous faut un bon matériau : *l'enfant*, dont nous devons préserver avant tout la santé physique et morale.

Le Congrès a voté la motion suivante :

MOTION SUR LA SANTÉ DES ENFANTS

Les instituteurs de l'Ecole Moderne, soucieux de la santé des enfants qui leur sont confiés et conscients de leur responsabilité dans l'application des lois vaccinales :

CONSTATENT que le monde médical, et plus encore le grand public, sont divisés sur l'opportunité des vaccinations; comme le prouvent des campagnes de presse non conformistes et une proposition de loi déposée par 103 députés et visant à l'abrogation de l'obligation vaccinale ;

EXIGENT que l'instituteur ne soit en aucun cas intégré dans l'appareil administratif d'obligation vaccinale et demandent que les contrôles médicaux soient effectués par les services d'hygiène accrédités à cet effet ;

EXIGENT que la loi d'obligation vaccinale ne soit en aucun cas une atteinte à la loi d'obligation scolaire qui engage leur conscience professionnelle ;

EXIGENT que, dans tous les cas d'incidents ou accidents post-vaccinatoires (prévus par Calmette lui-même dans son ouvrage « La vaccination par le B.C.G. »), l'instituteur s'en rapporte, en ce qui le concerne, à son médecin personnel ;

REFUSENT les vaccinations en troupeau qui sont susceptibles de créer des complications dans les rapports du maître avec les services d'hygiène, l'administration et les parents, et demandent que chaque parent reste responsable de la vaccination de ses enfants ;

S'INSURGENT contre une médecine d'automatisme qui, sans avoir fait la preuve de l'inocuité des pratiques vaccinatoires, risque de passer outre aux décisions du médecin de famille ;

RÉCLAMENT des mesures d'hygiène générale (alimentation, logement, exercices physiques, aération, soleil) décisives pour la santé ;

DEMANDENT que soient intensifiées la lutte contre l'alcoolisme et les taudis ;

DEMANDENT que les conditions de salubrité, de sécurité et de santé légalement exigées en faveur des travailleurs à tous les échelons et dans toutes les corporations, soient intégralement appliquées à l'école (propreté, eau, cubage d'air, soleil, hygiène), attirent l'attention des autorités sur le fait que la tuberculose est moins une maladie de contagion qu'une maladie sociale résultant des conditions antihygiéniques et de surmenage ;

PROTESTENT avec énergie contre l'entassement des élèves dans les classes surchargées et contre les taudis scolaires ;

MILITENT pour une médecine humaine, scientifique et libre ;

DECIDENT d'adresser le présent ordre du jour à MM. les Ministres de l'Éducation Nationale, de la Santé et au Parlement.

b) Il nous faut des locaux scolaires convenables, sains, adaptés aux nécessités de notre travail.

Motions votées :

MOTION SUR LES LOCAUX SCOLAIRES ET LEUR EQUIPEMENT

LE CONGRES de l'Ecole Moderne,

Demande qu'on accorde aux locaux scolaires la même attention qu'aux maisons d'habitation, aux bureaux et aux usines ;

Qu'on les adapte aux nouveaux besoins en espace, en outils de travail et en matériel pour que l'Ecole puisse remplir sa vraie fonction qui est de préparer les enfants à vivre et à travailler avec efficacité dans le monde d'aujourd'hui et de demain ;

Que, par la collaboration de tous les organismes intéressés à l'évolution et au rendement de l'Ecole Laïque, on établisse objectivement et scientifiquement, des prototypes de l'Ecole Moderne telle que devraient les construire désormais entrepreneurs et architectes ;

Que soient étudiés également par une commission compétente l'équipement et les conditions de travail de l'Ecole Moderne.

MOTION SUR LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Le Congrès de l'Ecole Moderne,

CONSTATE que la politique d'économie poursuivie par les Pouvoirs publics en matière de constructions scolaires, conduit les municipalités à des constructions de groupes de 40 ou 50 classes, au détriment du travail des enfants ;

DEMANDE que les grandes concentrations d'enfants soient évitées et que les écoles de villes ne dépassent pas 8 classes, soit deux cents élèves ;

DEMANDE que la construction d'importantes unités d'habitation soit toujours accompagnée de la construction du ou des groupes scolaires correspondant à la nouvelle population,

Le Congrès :

DEMANDE une politique de reconstruction tendant à la disparition des taudis ;

RAPPELLE que, dans les constructions nouvelles, doivent être respectées les règles élémentaires d'hygiène et de salubrité.

c) *Il nous faut des maîtres, préparés à leur métier, et en nombre suffisant.*

Motion votée :

MOTION SUR LA FORMATION DES MAITRES

Le travail scolaire qui se fait avec le matériel le plus délicat et le plus précieux : l'enfant, nécessite, pour le spécialiste qui en aura la responsabilité, une préparation attentive et minutieuse.

On ne confie pas la conduite des machines délicates à des apprentis mais à des spécialistes ayant fait leurs preuves.

Le Congrès :

DEMANDE, dans l'intérêt de l'Ecole, des enfants, de la tenue et du bon renom des Educateurs, que nul adulte n'ait la responsabilité totale d'une classe, s'il ne dispose des diplômes universitaires exigés par la loi, et s'il n'a suivi des cours et des stages d'un an au moins à l'Ecole Normale ;

DEMANDE que ces éducateurs ne soient pas entraînés seulement à la conduite de la classe, selon des formules dépassées, mais qu'ils soient éduqués et initiés aux techniques modernes de travail ;

DEMANDE que soient reconsidérés d'urgence les traitements du corps enseignant, que soit prévu de toute urgence le recrutement et la préparation des éducateurs indispensables au fonctionnement normal de l'école ;

DEMANDE qu'en accord avec le Syndicat National des Instituteurs, la Ligue de l'Enseignement et toutes les Institutions Laïques soit portée devant le Parlement, la question urgente du recrutement et de la formation du personnel enseignant, et qu'un projet de loi soit déposé à la Chambre à cet effet.

d) C'est parce qu'aucune de ces conditions de base n'a été remplie au cours des dernières décades que l'Ecole publique et les éducateurs se trouvent aujourd'hui dominés et menacés par une situation catastrophique que le Congrès synthétise dans sa revendication majeure : *25 élèves par classe*, qui inclut toutes les autres.

La surcharge des classes rend les locaux exigus et insalubres, pour une masse d'enfants dont les éducateurs surmenés ou mal préparés ne peuvent plus assurer la formation et l'éducation auxquelles ils ont droit.

La surcharge des classes, l'entassement de 35, 40, 45, 60 et 80 enfants dans une classe constituent un grave sabotage de l'Ecole publique laïque. C'est contre ce sabotage, voulu ou non, que le Congrès et les éducateurs de l'Ecole moderne sont décidés à mener campagne pour que, avec l'appui et l'action des parents, soient prises sans retard des mesures urgentes de sauvegarde et de progrès.

MOTION SUR LA SURCHARGE DES CLASSES

Le Congrès :

Après une large discussion sur les conditions les plus propres à assurer un rendement maximum au travail scolaire à tous les degrés,

STÈLEVE avec vigueur contre la surcharge catastrophique des classes ;

DEMANDE que soient respectées, à l'Ecole, les garanties essentielles et légales qu'on exige dans toutes les entreprises : hygiène, cubage d'air, aération, soleil, sécurité ;

INVITE le Syndicat National des Instituteurs, la Ligue de l'Enseignement la F. E. N., le Conseil National des Parents d'Elèves, et toutes les organisations laïques, à s'associer en une campagne collective pour que cesse ce danger N° 1 de l'Ecole publique ;

DEMANDE que, en attendant que soient prises les mesures urgentes de construction et d'aménagement des locaux, de recrutement et de formation du personnel, une commission paritaire spéciale étudie les solutions les plus aptes à sauvegarder la santé et la sécurité des enfants et des maîtres dans les cadres de l'Ecole laïque à promouvoir et à défendre.

Les éducateurs de l'Ecole Moderne rappellent aux parents, aux pouvoirs publics et aux parlementaires qu'aucune réforme de la structure de l'Ecole et des programmes ne saurait être valable si ne sont réalisées au préalable les conditions élémentaires dont ils ont dit les déficiences.

Ils demandent que, préalablement à toute réforme de l'enseignement, soient examinées les questions de :

- Santé de l'enfant,
- Locaux scolaires,
- Formation des maîtres,
- Surcharge des classes,

et que des projets de loi soient déposés pour que soient trouvées et acceptées les décisions qui s'imposent.

©©©

Pour ce qui regarde la structure elle-même de notre Education Nationale, les éducateurs de l'Ecole Moderne traduisent l'opinion générale des éducateurs de tous degrés sur l'urgence qu'il y a à reconsidérer l'examen d'entrée en 6^e, examen qui est prématuré et qui, à 10 et 11 ans, ne saurait apporter d'indication valable pour l'orientation des enfants.

Ils demandent qu'aucune décision ne soit prise avant une large enquête pour laquelle ils doivent obligatoirement être consultés.

©©©

Le Congrès a, de plus, voté les motions suivantes :

MOTION DE LA COMMISSION DES ECOLES MATERNELLES

Les institutrices de la commission maternelle des Techniques Freinet, réunies à Bordeaux, au Congrès de l'Ecole Moderne s'élèvent :

CONTRE les locaux insuffisants ne réunissant pas les conditions d'hygiène et d'espace nécessaire à la vie, à la santé et à l'épanouissement des petits ;

CONTRE la surcharge des classes maternelles qui groupent, dans certains cas, jusqu'à 70 enfants, ce qui est désastreux pour la santé et l'équilibre des enfants et des institutrices.

Elles affirment qu'un travail éducatif et fructueux ne peut être réalisé au-delà d'une moyenne de 25 enfants par classe.

Fidèles aux instructions officielles, si libérales de 1923, elles rappellent à toutes les éducatrices maternelles que ces instructions donnent la primauté au développement moteur de l'enfant et prévoient seulement en grande section d'école maternelle une initiation à la lecture et au calcul.

Le but primordial de l'Ecole maternelle étant de permettre l'épanouissement de la personnalité enfantine, elles mettent les éducatrices en garde contre un apprentissage systématique et trop précoce de ces matières qui étoufferait toutes les manifestations d'expression libre.

Elles pensent que ces initiations ne peuvent se faire qu'en liaison avec la vie profonde de l'enfant, avec son milieu naturel et social et que les techniques Freinet d'imprimerie, de correspondance et d'échanges interscolaires permettent de les réaliser avec un maximum d'efficacité.

Elles demandent donc un matériel adapté à l'enseignement de l'Ecole Moderne, qui leur permettra de pratiquer toutes les méthodes naturelles : lecture, dessins, peinture, écriture, calcul, musique, danse, travaux manuels, chant, c'est-à-dire pour chaque école ou classe :

- le matériel d'imprimerie,
- le limographe automatique,
- du matériel de dessin, de peinture, de travaux manuels,
- un magnétophone et une caméra qui permettront de fixer les créations enfantines, mêmes fugitives (improvisations verbales, chantées, expression gestuelle, jeu dramatique) et d'en faire l'échange avec les écoles correspondantes pour un enrichissement mutuel,
- pour un groupe d'écoles rapprochées, un four électrique permettant de cuire poteries et céramiques créées par les enfants et qui enrichiront les foyers familiaux.

MOTION DE LA COMMISSION RADIO-TÉLÉVISION

Le Congrès de l'Ecole Moderne,

DEMANDE que toutes les émissions radiophoniques et télévisées, éducatives et enfantines, passent sous le contrôle du Ministère de l'Education Nationale.

MOTION SUR LA LAICITÉ

Le Congrès de l'Ecole Moderne,

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation électorale du 2 janvier, qui prouvent la majorité laïque du pays,

DEMANDE à la majorité laïque du Parlement de restaurer la laïcité de l'Ecole et de l'Etat en abrogeant toutes les lois anti-laïques qui sont en opposition avec les principes de la Constitution et la volonté du pays.

DEMANDE que les fonds publics soient réservés à l'enseignement public.

MOTION SUR LES ÉVÉNEMENTS D'ALGÉRIE

Le Congrès de l'Ecole Moderne,

douloureusement ému par les événements de plus en plus tragiques qui se déroulent en Algérie,

CONSCIENT de ce que l'action éducative ne peut s'épanouir dans un climat de méfiance et de haine, et soucieux de préserver les valeurs humaines,

S'ÉLÈVE contre tous actes qui tendraient à imposer une solution de force,

DEMANDE qu'un « cessez le feu » immédiat permette d'amorcer des négociations loyales avec les interlocuteurs valables.

NOUVELLES DE L'INSTITUT

8^e Congrès International d'Été de l'Ecole Moderne BELGIQUE

Il aura lieu du 29 juillet au 12 août, dans le superbe **Domaine des Dolimarts**, situé en pleine forêt d'Ardenne, dans un site remarquable. Nous disposerons de la salle de spectacle, du salon de thé pour l'exposition et de locaux-ateliers.

Les premiers inscrits logeront dans des bungalows où nous avons payé l'acompte d'un nombre limité de places (chambres de quatre ou six).

Prix approximatif : 10.000 fr., excursions non comprises.

INSCRIPTIONS. — Envoyer 1.500 fr. (droits d'inscription, 500 fr.; et acompte, 1.000 fr.) à Roger Lallemand, Fromelennes (Ardenne), C.C.P. 96.18, à Châlons-sur-Marne. Les personnes inscrites, empêchées par cas de force majeure, auront toujours leur acompte remboursé.

S'il y a un remboursement à effectuer après le congrès, nous ne garantissons aucun délai à ceux qui ne seraient pas titulaires d'un C.C.P. Que ceux-là veuillent bien noter leur adresse sur le talon de correspondance lors de l'inscription. **Aucun mandat-lettre n'est accepté.**

Il est recommandé de se procurer de l'argent belge avec un passeport, bien que celui-ci ne soit pas obligatoire pour l'entrée en Belgique.

Le Magnétophone CEL au banc d'essai de la solidité

Ce fut un banc d'essai un peu particulier et que je ne conseille pas aux collègues qui peuvent l'éviter : soumettre durant 30 jours le magnétophone à près de 100.000 secousses sur un parcours de 13.000 km. Entouré simplement de deux couvertures de laine, il a subi les épreuves suivantes :

- 1) Mulhouse-Marseille dans une 4 CV très chargée (et dont les amortisseurs ne sont pas réputés sous l'angle de la souplesse).
- 2) Différentes manutentions dans le port de Marseille.
- 3) Transport par bateau Marseille-La Réunion.
- 4) Manutentions au débarquement et transport en camion sur 90 km. à la Réunion.

En le recevant, je l'ai branché immédiatement pour vérifier s'il allait dégager de la fumée, exploser ou simplement rester impassible. Il a fonctionné le plus simplement du monde, comme s'il venait de sortir de l'atelier de M. Paris. — Bravo donc, pour le magnétophone C.E.L.!

R. U.

STAGE NATIONAL DE L'ECOLE MODERNE

BOULOURIS - SAINT-RAPHAËL
(Var)

Du 27 août au 2 septembre 1956

©©©

DEUXIÈME RENCONTRE INTERNATIONALE DES ÉDUCATEURS DE TOUS DEGRÉS

VENCE : 6 - 7 et 8 septembre

©©©

VIENNENT DE PARAÎTRE : Aux Editions Bourrelier

C. FREINET : **Les méthodes naturelles dans la pédagogie moderne.**

Un volume..... 380 fr.

En vente à la CEL - Place Bergia
Cannes

Quatre danses charentaises. En souscription jusqu'au 15 avril.

Les 4 disques : 2.000 fr. (franco)